

0430953C

ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND

LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER

175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF

43201 YSSINGEAUX CEDEX

Tel : 0471590287

#### ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration à la Commission permanente

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 7

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

**Le conseil d'administration**

Convoqué le : 09/10/2025

Réuni le : 17/10/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L421-4, R.421-20, R.421-22, R.421-41

**Le conseil d'administration délègue ses attributions à la commission permanente.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 0

**Libellé de la délibération :**

La commission permanente dans le lycée est composée du chef d'établissement, de la cheffe d'établissement adjointe, de la secrétaire générale de l'établissement, d'un représentant de la collectivité territoriale de rattachement, de représentants élus des personnels, de représentants élus des parents d'élèves, de représentants élus des élèves. La commission permanente instruit les questions soumises à l'examen du conseil d'administration. Articles R421-37 à 41 du Code de l'éducation.

#### Résultats du vote

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Forestier

Prénom : Emmanuel

Signé le : 21/10/2025 11:56:14

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : clé de répartition viabilisation

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 33  
Année scolaire : 2025-2026  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 09/10/2025  
Réuni le : 17/10/2025  
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**  
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20  
-

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration**

Pièce(s) jointe(s)  
[ ] Oui    [X] Non    Nombre: 0

Libellé de la délibération :

En cette fin d'année civile, le conseil d'administration permet de s'affranchir de la clé de répartition concernant la viabilisation entre le SRH (10,53%) et le ALO (89,47%) pour éviter que ces services ne se retrouvent en négatif.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration  
Nom : Forestier  
Prénom : Emmanuel  
Signé le : 21/10/2025 14:26:29

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

#### ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs de restauration et d'hébergement pour l'exercice 2026

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 32

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/10/2025

Réuni le : 17/10/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration**

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui    [ ] Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Tarifs SRH 2026: Les tarifs de restauration et d'hébergement pour l'exercice 2026 sont présentés et expliqués : ils sont fixés en appliquant les modalités fournies par les services de la Région, soit 1,0 % maximum d'augmentation, en concertation avec le Lycée George SAND, afin de proposer les mêmes tarifs aux familles et aux usagers au sein du PEPPY

Le tarif de 2,80€ est appliqué aux agents régionaux et fonctionnaires d'État de catégorie C et B comme décidé par les instances régionales.

#### Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du conseil d'administration

Nom : Forestier

Prénom : Emmanuel

Signé le : 21/10/2025 14:22:54

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

<u>Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement</u>
<u>Numéro de séance : 1</u>
<u>Numéro d'enregistrement : 31</u>
<u>Année scolaire : 2025-2026</u>
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration
Convoqué le : 09/10/2025
Réuni le : 17/10/2025
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
<b>Vu</b>
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
<b>Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement</b>
Pièce(s) jointe(s)
[ ] Oui      [X] Non      Nombre: 0

Libellé de la délibération :
Repas exceptionnel : tarif unique pour un repas accord mets et vins à 40€

<b>Résultats du vote</b>
Suffrages exprimés : 22
Pour : 22
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs : 0
Nuls : 0

0430953C

ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND

LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER

175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF

43201 YSSINGEAUX CEDEX

Tel : 0471590287

#### ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 30

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/10/2025

Réuni le : 17/10/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement**

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui      [X] Non      Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Dégust'Yssime évènement : ticket d'entrée: 28,00€ par personne

#### Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

#### ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 13

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/10/2025

Réuni le : 17/10/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement**

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui      [X] Non      Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Tarif prestations extérieures pour la section hôtelière

-25€ (sans les boissons)

-30€ (avec les boissons)

#### Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0430953C

ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND

LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER

175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF

43201 YSSINGEAUX CEDEX

Tel : 0471590287

#### ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Réductions applicables aux VAE et denrées non transformées

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 6

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/10/2025

Réuni le : 17/10/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration**

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui    [X] Non    Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Réduction VAE et denrées: Possibilité d'appliquer une réduction de 50% sur les produits de la vente à emporter (VAE) arrivant en fin de date limite de consommation afin d'éviter au maximum de jeter ces produits.

Possibilité de vendre les denrées alimentaires non transformées dont la date de péremption se situerait pendant les vacances scolaires afin d'éviter le gaspillage. Une réduction (laissée à l'appréciation de la direction) pourra être appliquée sur ces produits afin qu'ils soient attractifs.

#### Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du conseil d'administration

Nom : Forestier

Prénom : Emmanuel

Signé le : 21/10/2025 11:53:26

0430953C

ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND

LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER

175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF

43201 YSSINGEAUX CEDEX

Tel : 0471590287

### ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 29

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/10/2025

Réuni le : 17/10/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

G SAND A.S.: Convention entre associations sportives du lycée G. Sand (Yssingeaux) et du lycée E. Chabrier pour la mutualisation des transports des élèves sur les différents lieux de pratique sportive pour l'année 2025/2026. Les élèves peuvent être pris en charge par un professeur d'un autre établissement présent dans le bus.

Sans incidence financière

#### Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

#### ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 28

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/10/2025

Réuni le : 17/10/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

G.SAND A.S: Convention entre associations sportives du lycée G. Sand (Yssingeaux) et du lycée E. Chabrier pour la mutualisation des pratiques sportives pour l'année scolaire 2025/2026. Les élèves peuvent être encadrés par un professeur d'un autre établissement présent sur le site de pratique.

Sans incidence financière

#### Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

#### ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 27

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/10/2025

Réuni le : 17/10/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

G.SAND transport des élèves. Convention avec le lycée Georges SAND (Yssingeaux) pour définir les modalités du mutualisation des frais de transport des élèves des deux lycées, dans le cadre de projets pédagogiques et éducatifs communs, pour l'année scolaire 2025/2026

Répartition des frais au prorata du nombre d'élèves de chaque établissement

#### Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Forestier

Prénom : Emmanuel

Signé le : 21/10/2025 12:10:16

0430953C

ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND

LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER

175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF

43201 YSSINGEAUX CEDEX

Tel : 0471590287

#### ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 26

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/10/2025

Réuni le : 17/10/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

G.Sand-UDSP43: modalités de partage des frais entre les lycées G. Sand et E. Chabrier pour l'intervention de l'UDSP43 lors du cross du 16 octobre 2025

UDSP43: Union Départementale des Sapeurs Pompiers de Haute Loire

Le lycée Emmanuel Chabrier adressera au lycée George Sand une facture de 266.53€ (50% de 533,07€)

#### Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du conseil d'administration

Nom : Forestier

Prénom : Emmanuel

Signé le : 21/10/2025 12:09:49

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

#### ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 25

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/10/2025

Réuni le : 17/10/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

UDSP43: Convention entre le lycée E.Chabrier et le UDSP 43 dimensionnant le Dispositif Prévisionnel de Secours, le cadre et les modalités d'interventions des équipes de l'UDSP43 lors du Cross organisé par le lycée le 16/10/2025.

UDSP43: Union Départementale des sapeurs-pompiers de Haute Loire.

Coût: 533,07€

#### Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du conseil d'administration

Nom : Forestier

Prénom : Emmanuel

Signé le : 21/10/2025 12:09:22

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

#### ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 24

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/10/2025

Réuni le : 17/10/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

ComCom Natation: Convention entre la communauté de commune des sucs et le lycée E.Chabrier pour la mise à disposition du centre aquatique pour la pratique de la natation scolaire pour l'année scolaire 2025/2026.  
Tarification: 2,10€ par élève. Facturation en fin de période

#### Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Forestier

Prénom : Emmanuel

Signé le : 21/10/2025 12:08:56

0430953C

ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND

LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER

175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF

43201 YSSINGEAUX CEDEX

Tel : 0471590287

#### ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 23

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/10/2025

Réuni le : 17/10/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

commune Yssingeaux: Convention entre la commune d'Yssingeaux et le lycée E. Chabrier pour la mise à disposition des installations sportives : complexe Omnisport et piste de Choumouroux pour l'année scolaire 2025/2026

Tarif horaire : 9,50€ /heure

#### Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Forestier

Prénom : Emmanuel

Signé le : 21/10/2025 12:07:13

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 22

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/10/2025

Réuni le : 17/10/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Salon l'étudiant: Convention entre le lycée Léonard de Vinci (Monistrol/Loire) et le lycée E. Chabrier pour le partage des frais de location d'un stand au salon l'Etudiant à Saint Etienne les 22 et 23 novembre 2025  
Coût total du stand: 1932,00€ refacturé pour moitié au lycée Léonard de Vinci (soit 966,00€)

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Forestier

Prénom : Emmanuel

Signé le : 21/10/2025 12:04:45

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

#### ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

##### Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 21

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/10/2025

Réuni le : 17/10/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

ENSP Modalités d'encadrement des conditions dans lesquelles l'Ecole Nationale de la pâtisserie (ENSP) cède au lycée, à titre gratuit, des denrées alimentaires (pâtisseries). Aucune contrepartie financière. convention a durée indéterminée

##### **Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Forestier

Prénom : Emmanuel

Signé le : 21/10/2025 12:03:50

0430953C

ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND

LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER

175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF

43201 YSSINGEAUX CEDEX

Tel : 0471590287

#### ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 20

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/10/2025

Réuni le : 17/10/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Ardèche 26: Convention avec "Face Sud Organisation" pour le séjour en Ardèche du 18 mai au 22 mai 2026 pour 70 élèves et 6 accompagnateurs. Coût total : 29 184€.

Définit la prestation, les conditions de règlement et d'annulation

#### Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0430953C

ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND

LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER

175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF

43201 YSSINGEAUX CEDEX

Tel : 0471590287

### ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 18

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/10/2025

Réuni le : 17/10/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Toulouse 2026: Convention d'accueil entre CIST (Centre international de séjours à Toulouse) et le lycée Emmanuel Chabrier pour le voyage à Toulouse du mardi 31 mars au vendredi 3 avril 2026. 80 élèves/8 adultes et 2 chauffeurs coût total: 15 428,50€

Définit la prestation, les conditions de règlement et d'annulation

#### Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0430953C

ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND

LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER

175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF

43201 YSSINGEAUX CEDEX

Tel : 0471590287

#### ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

##### Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 17

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/10/2025

Réuni le : 17/10/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 5

Libellé de la délibération :

Erasmus+ SCO: convention avec le GIP-FIPAG (GIP Formation et Insertion Professionnelles de l'académie de Grenoble) et la DRAREIC (Délégation de région académique aux relations européennes, internationales et à la coopération). Convention de subvention 2025 en faveur du projet ERASMUS+ - Enseignement scolaire

La subvention est d'un montant maximal de 8 110,00€ et prend la forme d'un remboursement des coûts éligibles de l'action qui sont effectivement exposés et déclarés sur la base de coûts unitaires conformément aux dispositions du programme ERASMUS+

##### **Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du conseil d'administration

Nom : Forestier

Prénom : Emmanuel

Signé le : 21/10/2025 12:00:44

0430953C

ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND

LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER

175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF

43201 YSSINGEAUX CEDEX

Tel : 0471590287

### ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 11

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/10/2025

Réuni le : 17/10/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 5

Libellé de la délibération :

Erasmus+ PRO: convention avec le GIP-FIPAG (GIP Formation et Insertion Professionnelles de l'académie de Grenoble) et la DRAREIC (Délégation de région académique aux relations européennes, internationales et à la coopération). Convention de subvention 2025 en faveur du projet ERASMUS+ - Enseignement professionnel  
La subvention est d'un montant maximal de 9894,00€ et prend la forme d'un remboursement des coûts éligibles de l'action qui sont effectivement exposés et déclarés sur la base de coûts unitaires conformément aux dispositions du programme ERASMUS+

#### Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du conseil d'administration

Nom : Forestier

Prénom : Emmanuel

Signé le : 21/10/2025 11:58:01

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

#### ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 16

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

**Le conseil d'administration**

Convoqué le : 09/10/2025

Réuni le : 17/10/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

clg J. MONNET: Convention d'accueil des élèves du lycée Emmanuel Chabrier au service de restauration du collège Jean MONNET (Yssingeaux) pour le déjeuner du 3 novembre 2025.  
Tarification: 4,70€ par élève

#### Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Forestier

Prénom : Emmanuel

Signé le : 21/10/2025 12:00:17

0430953C

ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND

LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER

175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF

43201 YSSINGEAUX CEDEX

Tel : 0471590287

#### ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

##### Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 12

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/10/2025

Réuni le : 17/10/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Sciences Po Lyon: Convention entre le lycée Emmanuel Chabrier et l'Institut d'Etudes politiques de Lyon.

Définition des principes de la coopération relative au PEI-PECED (Programme d'Etudes Intégrées - Programme Egalités des Chances et Démocratisation) de Sciences Po Lyon qui entend mettre en place au sein des lycée un dispositif permettant de favoriser et d'accompagner le choix de trajectoires scolaires post-bac.Modalités de mise en œuvre des actions du partenariat avec le Lycée. Sans incidence financière

##### Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du conseil d'administration

Nom : Forestier

Prénom : Emmanuel

Signé le : 21/10/2025 11:58:29

0430953C

ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND

LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER

175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF

43201 YSSINGEAUX CEDEX

Tel : 0471590287

#### ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : don au lycée Charles et Adrien Dupuy

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 5

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

**Le conseil d'administration**

Convoqué le : 09/10/2025

Réuni le : 17/10/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Don au lycée Charles et Adrien Dupuy (au Puy en Velay) de matériel de fraisage pour une valeur de 2419,71€.  
Ce matériel issu du magasin industrie n'a plus aucune utilité depuis plusieurs années car nous utilisons une technologie plus récente.

Don sans aucune contrepartie financière.

#### Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 15  
Année scolaire : 2025-2026  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 09/10/2025  
Réuni le : 17/10/2025  
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25  
**Vu**  
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20  
**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.**  
Pièce(s) jointe(s)  
[ ] Oui    [X] Non    Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Acceptation d'un don de 364€ de la MDL pour la sortie au safari de Peaugres 2025 pour les élèves de 2nde Bac Pro Métiers de la relation client

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration  
Nom : Forestier  
Prénom : Emmanuel  
Signé le : 21/10/2025 11:59:50

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Barème Fond Sociaux 25/26

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 14

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/10/2025

Réuni le : 17/10/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration**

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui    [ ] Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le barème du fond social 2025/2026 décrit dans le document ci-joint

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

#### ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

##### Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 10

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/10/2025

Réuni le : 17/10/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Briançon , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Briançon 25: Bilan financier du voyage scolaire à Briançon du 20 au 23 mai 2025. 44 élèves et 4 accompagnateurs

Participation des familles: 235,00€

Part accompagnateurs: 920,00€ payée sur les fond de roulement de l'établissement

##### Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0430953C

ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND

LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER

175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF

43201 YSSINGEAUX CEDEX

Tel : 0471590287

#### ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

##### Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 9

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/10/2025

Réuni le : 17/10/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Monastier sur Gazeille , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Monastier 2025 :Bilan financier Voyage scolaire au Monastier sur Gazeille Pour la classe de CAP1 soit 12 élèves et 3 accompagnateurs du 15 au 16 septembre 2025

Coût par participant: 37€

Coût par accompagnateur: 37€ (soit 111€ payés sur les fonds de roulement de l'établissement)

1 élève n'a pas participé au voyage: 37€ supplémentaire pris sur les fonds de roulement

##### Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du conseil d'administration

Nom : Forestier

Prénom : Emmanuel

Signé le : 21/10/2025 11:57:07

0430953C

ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND

LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER

175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF

43201 YSSINGEAUX CEDEX

Tel : 0471590287

#### ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 8

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/10/2025

Réuni le : 17/10/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à SAINT CYR SUR MER , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

St Cyr/Mer 2025 Bilan financier

Voyage scolaire concernant les élèves de l'option EPS en 2G et 1G enseignement général,  
du 19 au 23 mai 2025

Participation des familles à 470 €/participant, part accompagnateur financée sur les fonds de roulement de  
l'établissement (70 participants et 6 accompagnateurs).

#### Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0430953C

ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND

LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER

175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF

43201 YSSINGEAUX CEDEX

Tel : 0471590287

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Compétence exclusive

Objet : Délégation de signature

Numéro d'enregistrement :19

Année scolaire : 2025-2026

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, R.421-13

Le chef d'établissement délègue sa signature

Pour les domaines suivants :

En cas d'empêchement du proviseur, Mme CHARLES Sophie, Proviseure adjointe, est habilitée à signer, en qualité de déléguataire, les documents suivants :

- Ordres de mission des enseignants et du personnel éducatif.
- Conventions de stage des élèves (pré-bac et post-bac).
- Visas des autorisations d'absence des personnels d'enseignement, d'éducation et de santé.
- Procès-verbaux des commissions des fonds sociaux.
- Tout acte urgent relatif aux activités pédagogiques, éducatives, administratives et budgétaires.

A

Nom :CHARLES

Prénom :SOPHIE

Qualité :STAGIAIRE PERSONNEL DE DIRECTION

Fonction :PROVISEURE ADJOINTE

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui      [X] Non      Nombre: 0

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Forestier

Prénom : Emmanuel

Signé le : 21/10/2025 12:01:49